



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

ARTE France crée une filiale ARTE Education avec la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires et les investissements d'Avenir, et la Fondation Daniel et Nina Carasso pour accélérer le développement de l'offre Educ'ARTE

Depuis la rentrée 2017, ARTE France propose Educ'ARTE, un service numérique sur abonnement (SVOD professionnelle) à destination des enseignants et des élèves.

Cette offre s'appuie sur un catalogue vidéo de plus de 1 000 programmes audiovisuels disponibles en intégralité, indexés par disciplines (Littérature/Philosophie, Histoire-Géographie, Sciences...) et par niveau scolaire, disponibles en plusieurs langues, ainsi que des outils pédagogiques innovants qui permettent aux utilisateurs de personnaliser les vidéos d'ARTE et de ses partenaires (France Télévisions, INA, Radio France, SACEM Université...) pour les visionner et se les approprier, en classe ou à la maison, sur tous types d'écrans, fixes ou mobiles.

Près de 1 000 établissements scolaires, ce qui représente environ 500 000 élèves et enseignants, sont d'ores et déjà abonnés au service en France et en Europe, dont l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg où l'ensemble des lycées souscrivent à l'offre. Les établissements s'y abonnent soit directement, soit via les collectivités.

Dans un secteur éducatif en pleine mutation numérique, ARTE France souhaite désormais accélérer le développement d'Educ'ARTE et proposer de nouvelles déclinaisons de ce service. L'objectif est de toucher les élèves européens à tous les stades de leur scolarité, de l'école élémentaire aux études supérieures. Parallèlement, ARTE France réfléchit en lien avec les autres sociétés de l'audiovisuel public à une offre éducative commune.

C'est cette volonté partagée qui a motivé la création d'une entreprise commune entre ARTE France Développement et le Secrétariat Général Pour l'Investissement (SGPI) sous l'autorité du Premier Ministre et l'aval des Ministères de la Culture et de l'Education nationale, au travers de la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). Cette dernière entre ainsi au capital d'ARTE Education à hauteur de 33,3 %. A ses côtés, la Fondation Daniel et Nina Carasso apporte son soutien au projet à hauteur de 6,7 % du capital. Placée sous l'égide de la Fondation de France, cette Fondation soutient depuis 2010 des actions en faveur de l'Art citoyen en France et en Espagne, notamment à travers un programme artistique et éducatif.

Avec ARTE Education, ARTE renforce son action en faveur des jeunes européens pour permettre à tous les élèves, quelles que soient leurs origines sociales ou géographiques, de disposer d'un socle commun de connaissances à dominante culturelle, imprégnées des valeurs européennes de la chaîne.

Cet investissement s'inscrit dans l'AMI « Culture numérique et Patrimoine » du PIA dont la Banque

des Territoires est opérateur. 100 M€ de fonds propres sont ainsi dédiés à la création de sociétés de projets valorisant la culture et le patrimoine à l'ère du numérique.

A propos du Grand Plan d'Investissement

Le gouvernement s'est engagé dans un Grand plan d'investissement de 57 milliards d'euros, mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique. D'autre part, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) se poursuit au service de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi en France. Le troisième volet du PIA, le PIA3, s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017.

L'action « Territoires d'innovation » est mis en œuvre par la Banque des Territoires dans le cadre du PIA. <http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi> @SGPI_avenir

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

www.banquedesterritoires.fr  @BanqueDesTerr Twitter : @Caissedesdepots

[Pour en savoir plus sur Educ'ARTE](#)